

CHARTRE DU JOUEUR



La chartre du joueur d'E.F.F.A. définit les règles à suivre et à adopter les bons comportements pour le fonctionnement de notre association.

Le respect de cette chartre doit être permanent pour tous les joueurs.

En souscrivant une licence handisport au sein de l'association Equipe Française de Football pour Amputés, je soussigné :

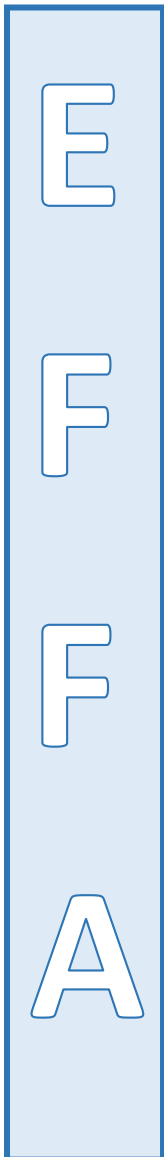
m'engage à respecter les diverses règles et règlements dont les principales sont énumérées ci-dessous :

- Avoir un comportement irréprochable sur et en dehors du terrain
- Respecter les horaires de début et de fin d'entraînement
- Me présenter les jours de matches et d'entraînements en survêtement EFFA
- Etre dans une tenue de footballeur pendant les matches et les entraînements (Maillot, short, chaussette, protège tibia, chaussures de foot et gourde)
- Etre attentif et concentré quand l'entraîneur, l'éducateur donne ses consignes
- M'appliquer et rechercher la qualité des gestes techniques
- Donner mon maximum
- Prendre plaisir à jouer, être motivé et vouloir toujours progresser
- Avoir une envie raisonnable de gagner (« Haïr la défaite » mais savoir l'accepter)
- Aider l'entraîneur ou l'éducateur au rangement des matériels d'entraînement
- Respecter les membres du staff
- Respecter mes partenaires et mes adversaires ainsi que les supporters
- Respecter les éducateurs les entraîneurs dans les exercices qu'ils dirigent ainsi que leurs décisions données au cours des matches (poste sur le terrain, remplacements...)
- Respecter le matériel et les infrastructures mis à disposition
- Respecter les règles du jeu, l'arbitre et ses décisions
- Répondre aux convocations SMS envoyées par l'entraîneur
- Bannir la violence, la tricherie, le mensonge, le dopage
- Rester maître de soi, montrer l'exemple
- Être fair-play dans le jeu
- Participer au maximum à la vie de l'association (tournoi, réunions, festivités, sponsoring...)

En signant cette chartre, je m'engage à respecter ces règles, faute de quoi j'accepterai les sanctions éventuelles qui me seraient notifiées par les membres de la Commission de discipline de l'association.

A, Le / / 2017

Signature :



EQUIPE FRANÇAISE DE FOOTBALL POUR AMPUTES

Association déclarée d'intérêt général en sous-préfecture de Belley sous le N° W0011001113
Siret N° 531 767 31700013 – Cde APE : 9312 Z – Agrément Préfecture de l'Ain N° 01-02-16 du 20 mars 2015

Adresse administrative : 339, rue de la Fruitière – 01350 ANGLEFORT

Tél. : 04 50 59 03 59 - 06 76 64 99 07

Adresse internet : effa.foot@gmail.com

Site internet : <http://www.effa-foot.fr/>